

**SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
INTERNATIONAL DESTINEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE DE KUALA LUMPUR**

REUNION A TUNIS DU 10 AU 12 MARS 2009

Les délégués du Groupe de Travail International (GTI) du CIMM se sont réunis à TUNIS du 10 au 12 mars 2009. Conformément à l'article 22.6 des Statuts du CIMM, ce groupe se réunit autour du Secrétaire Général en vue de préparer la prochaine Assemblée Générale des délégués des Etats Membres, qui se tiendra à KUALA LUMPUR (Malaisie) en octobre 2009 et pour réfléchir sur la manière dont les Etats peuvent accroître l'efficacité du CIMM.

Le Secrétaire Général du CIMM, le Dr SANABRIA était accompagné du Médecin Colonel LEMMENS, Secrétaire Général adjoint, du Médecin Général Inspecteur Prof. MERLIN, Président du Conseil Scientifique et de l'Air Commodore (MD) VAN LEUSDEN, Conseiller Politique.

Le Médecin Général de Brigade Prof. CHEBBI, Président du CIMM accueillait les participants en son pays. Le Secrétariat de cette réunion était assuré par le Colonel KHOLIKOV, représentant le délégué de la Fédération de RUSSIE. C'est lui qui présentera les conclusions de cette réunion à KUALA LUMPUR.

Les représentants des pays participants à la réunion étaient :

ARABIE SAOUDITE, BRESIL, RP de CHINE, CHYPRE, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, GRECE, MALAISIE, Fédération de RUSSIE, SERBIE, SOUDAN, SUEDE, TUNISIE.

Le GTI prend connaissance avec satisfaction des actions menées par le Secrétaire Général dans le cadre du support aux activités internationales, régionales et scientifiques et les approuve.

Le GTI analyse et approuve les simplifications apportées aux articles 19 et 20 des Statut concernant l'organisation du Conseil Scientifique et recommandera à l'Assemblée Générale (AG) d'accepter ces changements. De même le GTI recommandera l'adoption d'un Règlement Interne concernant ce même Conseil Scientifique.

Le GTI pense qu'un meilleur échange d'information et la création et le renforcement des Groupes de Travail Régionaux (sous les auspices du Secrétaire Général) compétents dans les domaines organisationnels et scientifiques, en conformité avec les décisions de l'AG de Tunis en 2007, est une priorité à considérer par toutes les parties. L'Etat assumant le leadership, changeant tous les deux ans, sera l'Etat qui organisera le Congrès Régional suivant.

Le GTI suggère qu'un plan stratégique soit élaboré reflétant les activités du CIMM dans un environnement en pleine évolution. Les délégués au GTI enverront par mail tout élément susceptible de contribuer à l'élaboration de ce plan stratégique.

Parallèlement avec le développement de la communication, le premier pas du processus concernant le plan stratégique sera le développement des Groupes de Travail Régionaux. Dans cet esprit, la finalisation d'un Groupe de Travail Pan Européen et la création d'un Groupe de Travail Asie-Pacifique sont deux priorités pour le CIMM. Chaque Groupe de Travail Régional du CIMM devra passer en revue les priorités régionales en identifiant des objectifs scientifiques et techniques. C'est sur la base de ces projets que le Groupe de Travail International du CIMM identifiera les objectifs principaux qui feront partie intégrante du plan stratégique.

La seconde étape sera de donner un compte-rendu des tâches à accomplir pour atteindre ces objectifs.

La troisième étape sera de trouver un accord quant aux moyens (humains, matériel et financier) nécessaires pour réaliser ces tâches.

Le GTI recommande aux Directeurs des Services de Santé :

- D'assurer la continuité du processus en désignant des officiers pour les activités du CIMM ;
- De désigner des « Officiers de projet ou chargé de missions » pouvant consacrer un temps dans leurs activités à des tâches spécifiques au profit du Secrétariat Général ;
- D'approuver des visites de courtoisie entre eux et des échanges de personnel médical (si nécessaire facilitée par le Secrétaire Général)
- De faire parvenir au Secrétariat Général, à l'Assemblée Générale et à la Revue toutes informations utiles ;
- D'apporter leur soutien aux Groupes de Travail Régionaux.

De même le Secrétaire Général doit poursuivre les relations avec les organisations internationales.

Le GTI recommande également que les Groupes de Travail Régionaux :

- formulent leurs besoins et priorités en tenant compte des moyens nécessaires ;
- apportent leur aide au Secrétariat Général et aux Commissions Techniques ;
- apportent leur assistance au développement d'une stratégie de communication ;
- informent le Secrétariat Général, l'Assemblée Générale et la Revue de leurs activités ;
- puissent développer ultérieurement des cours régionaux de qualité.

Le GTI recommande au Secrétaire Général d'établir, en conformité avec l'article 32 des Statuts, un protocole d'accord sur l'utilisation de la langue arabe au sein du CIMM. Ce protocole sera discuté avec le Président du Groupe de Travail Régional Pan Arabe, le délégué d'Arabie Saoudite avant l'Assemblée Générale de Malaisie.

Sur requête du GTR Pan Arabe, le Secrétaire Général charge la Direction du Service Médical des Forces armées d'Arabie Saoudite de traduire les textes officiels anglais du CIMM en langue arabe et d'en assumer la responsabilité de la conformité linguistique.